

SÉANCE AJOURNÉE

LE 20 JUIN 2005

Ajournement de la séance du 13 juin 2005 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 20^e jour de juin 2005 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Josiane Fabry, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires-parents : Manon Côté et Johane Corbin.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames les commissaires : Huguette Cardinal et Magda Farès.

01. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

HR 05.06.20
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'on procède à la réouverture de la séance du 13 juin dernier.

Adopté unanimement.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 05.06.20
002

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Retirer le point suivant :

10.1.7 Ajout d'un système de ventilation à la cafétéria, école Joseph-Amédée-Bélanger (document déposé séance tenante RM 05.06.20-10.1.7).

Ajouter le point suivant :

12.1 Remerciements et félicitations.

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et réouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Période de questions du public.
- 04.2 Correspondance.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Candidatures pour siéger au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (document DG 05.06.20-04.4).
- 04.5 Message aux parents relatif à la réutilisation du matériel scolaire - information (document DG 05.06.20-04.5).
- 07.1 Inauguration du réseau de fibres optiques.
- 08.1 Démissions (document RH 05.06.20-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 05.06.20-08.2).
- 08.3 Mise à jour de la banque de relève du personnel de direction des établissements (document déposé séance tenante RH 05.06.20-08.3).
- 08.4 Nominations (document déposé séance tenante RH 05.06.20-08.4).
- 08.5 Affectation du personnel de direction des établissements (document déposé séance tenante RH 05.06.20-08.5).
- 08.6 Confirmation du statut d'engagement (document RH 05.06.20-08.6).
- 09.6 Adoption des prévisions budgétaires 2005-2006 (document déjà remis RF 2005.06.13-09.6 et document RF 2005.06.20-09.6).
- 09.7 Fixation du taux de la taxe scolaire 2005-2006 (document déjà remis RF 2005.06.13-09.7).
- 09.8 Fixation du taux d'intérêt sur les arrérages de taxes (document déjà remis RF 2005.06.13-09.8).
- 09.9 Emprunt à long terme (réseautage) (document RF 2005.06.20-09.9).
- 09.10 Emprunt à long terme (Projet éconergétique – Phase II) (document RF 2005.06.20-09.10).
- 10.1 Adjudication de contrats :
 - 10.1.1 Peinture et réparation de casiers vestiaires, école Paul-Germain-Ostiguy (document RM 05.06.20-10.1.1).
 - 10.1.2 Réaménagement, phase 2, Centre Saint-Eugène (document déposé séance tenante RM 05.06.20-10.1.2).
 - 10.1.3 Ajout de fenêtres, Centre La Relance (document déposé séance tenante RM 05.06.20-10.1.3).
 - 10.1.4 Téléphonie IP (document RM 05.06.20-10.1.4).
 - 10.1.5 Liens de type T1 (document RM 05.06.20-10.1.5).
 - 10.1.6 Programme d'aide aux employés (document RM 05.06.20-10.1.6).
11. Commissaires-parents.
12. Autres sujets.
 - 12.1 Remerciements et félicitations.
13. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil. De plus, elle transmet quelques points d'informations.

04.4 CANDIDATURES POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (document DG 05.06.20-04.4)

Considérant que la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévoit que ces derniers sont administrés par un conseil d'administration dont un des membres est choisi par les commissions scolaires du territoire concerné;

Considérant que le mandat de la représentante des commissions scolaires siégeant au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu est terminé;

Considérant la demande formulée par monsieur Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'effet de lui soumettre des candidatures afin de combler ce poste;

HR 05.06.20
003

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

De soumettre les candidatures de madame Erminia Merlo et de monsieur Pierre Boudreau, commissaires à la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin de siéger au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté unanimement.

04.5 MESSAGE AUX PARENTS RELATIF À LA RÉUTILISATION DU MATÉRIEL SCOLAIRE - INFORMATION (document DG 05.06.20-04.5)

Suite à une initiative de madame Emmanuelle Géhin, parent d'élève et animatrice de l'émission 100% écolo au canal Vox, monsieur Pierre Buisson informe les membres du Conseil des commissaires qu'une lettre signée conjointement par madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil et par monsieur Gilles Antinozzi, président du Comité de parents a été transmise aux parents afin de les sensibiliser aux bénéfices liés à la réutilisation du matériel scolaire. En conséquence, la facture de début d'année liée à l'achat du matériel scolaire pourrait être réduite et le développement durable serait favorisé.

07.1 INAUGURATION DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES

Monsieur Jean-Pierre Parent fait état de l'avancement des travaux liés au réseau de fibres optiques, lesquels sont presque terminés.

De plus, il informe les membres du Conseil des commissaires qu'une cérémonie d'inauguration dudit réseau aura lieu jeudi, le 22 septembre 2005. Les détails de l'activité seront précisés ultérieurement.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 05.06.20-08.1)

HR 05.06.20
004

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Yolande Amyot, enseignante à l'école Beaulieu, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
005

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Lucille Beaulieu, enseignante à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
006

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Micheline Bégnoche, enseignante à l'école Aux-Quatre-Vents, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
007

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Jean-Pierre Cadotte, enseignant à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
008

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Marise Caillé, enseignante à l'école Hamel, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
009

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Laurent Gordon, enseignant à l'École professionnelle de métiers, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
010

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Serge Jeandroz, enseignant à la polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
011

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Nicole Meunier-St-Germain, enseignante à l'école Marie-Derome, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
012

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Jocelyne Poulin, enseignante au Centre La Relance, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
013

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Lionel Sylvestre, ouvrier d'entretien, classe II, à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, soit acceptée à compter du 3 juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
014

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Lise Tétrault-Désautels, enseignante à l'école Saint-Blaise, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
015

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Nicole Vanslette, enseignante à la polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
016

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Que la démission de madame Monique Limoges, directrice à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu) soit acceptée à compter du 11 juillet 2005.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 05.06.20.08.2)

Considérant le motif «santé»;

HR 05.06.20
017

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 22 août 2005 au 30 juin 2006 inclusivement, soit accordé à madame Carole Hamelin, directrice adjointe à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «santé»;

HR 05.06.20
018

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'un congé sans traitement équivalent à dix pour cent (10%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2005-2006, soit accordé à madame Catherine Fortier, orthopédagogue à l'école Joseph-Amédée-Bélanger.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «affaires personnelles»;

HR 05.06.20
019

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2005-2006, soit accordé à madame Johanne Dubord, psychoéducatrice.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «santé»;

HR 05.06.20
020

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2005-2006, soit accordé à madame Danielle Pavia, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «éducation des enfants»;

HR 05.06.20
021

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 inclusivement, soit accordé à madame Sylvie Durocher, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «éducation des enfants»;

HR 05.06.20
022

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 inclusivement, soit accordé à madame Caroline Gévry, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «éducation des enfants»;

HR 05.06.20
023

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Qu'un congé sans traitement équivalent à dix pour cent (10%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 inclusivement, soit accordé à madame Lise Langlais, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «affaires personnelles»;

HR 05.06.20
024

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à dix pour cent (10%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 inclusivement, soit accordé à madame Céline Hadd, psychologue.

Adopté unanimement.

08.3 MISE À JOUR DE LA BANQUE DE RELÈVE DU PERSONNEL DE DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS (document déposé séance tenante RH 05.06.20.08.3)

HR 05.06.20
025

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que sur recommandation du comité de sélection, le nom des personnes suivantes soit ajouté à la banque de relève du personnel de direction des établissements d'enseignement :

Madame Mélanie Bellemarre, enseignante, école De Richelieu;
Madame Danielle Fortin, enseignante, école Notre-Dame-de-Fatima;
Madame Lyne Martel, enseignante, école Saint-Vincent;
Madame Christine Halpin, enseignante, école Aux-Quatre-Vents;
Monsieur Christian Hinse, enseignant, polyvalente Marcel-Landry;
Madame Danielle Faubert, conseillère pédagogique, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et
Monsieur Yves Boucher, directeur adjoint, école Louis-Riel, Commission scolaire de Montréal.

Adopté unanimement.

08.4 NOMINATIONS (document déposé séance tenante RH 05.06.20-08.4)

HR 05.06.20
026

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que sur recommandation du directeur général, monsieur Pierre Melki, enseignant à l'école Jean-XXIII et faisant partie de la banque de relève du personnel de direction des établissements, soit nommé au poste de directeur à l'école du Petit Clocher et ce, à compter du 1^{er} juillet 2005;

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, monsieur Pierre Melki soit soumis à une période de probation d'un an.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
027

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que sur recommandation du directeur général, madame Danielle Faubert, conseillère pédagogique à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et faisant partie de la banque de relève du personnel de direction des établissements, soit nommée au poste de directrice adjointe à l'école Beaulieu et ce, à compter du 8 août 2005;

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, madame Danielle Faubert soit soumise à une période de probation d'un an.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
028

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que sur recommandation du directeur général, monsieur Yves Boucher, directeur adjoint à l'école Louis-Riel à la Commission scolaire de Montréal et faisant partie de la banque de relève du personnel de direction des établissements, soit nommé au poste de directeur à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu) et ce, à compter du 1^{er} juillet 2005;

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, monsieur Yves Boucher soit soumis à une période de probation d'un an.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
029

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que sur recommandation du comité de sélection, madame Lynda Champagne soit nommée directrice adjointe au Service des ressources humaines et ce, à compter du 1^{er} juillet 2005

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
030

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que, conformément à la réorganisation du Service, madame Agathe Sorel soit nommée agente d'administration au Service des ressources éducatives aux jeunes et ce, à compter du 1^{er} juillet 2005.

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, madame Agathe Sorel soit soumise à une période de probation d'un an.

Adopté unanimement.

08.5 AFFECTATION DU PERSONNEL DE DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS **(document déposé séance tenante RH 05.06.20-08.5)**

HR 05.06.20
031

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que madame Marie-France Ricard, directrice à l'école Crevier, soit affectée au poste de directrice à l'école Jean-XXIII et ce, à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
032

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que monsieur Robert Tisdell, directeur aux écoles Jeanne-Mance et Notre-Dame-du-Sourire, soit affecté au poste de directeur à l'école Crevier et ce, à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
033

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que monsieur Daniel Leblanc, directeur à l'école Saint-Blaise, soit affecté au poste de directeur aux écoles Jeanne-Mance et Notre-Dame-du-Sourire et ce, à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
034

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que madame Caroline Lapierre, directrice à l'école Alberte-Melançon, soit affectée au poste de directrice aux écoles Alberte-Melançon et Saint-Blaise et ce, à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
035

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que monsieur Alain Camaraille, directeur adjoint à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit affecté au poste de directeur à l'école Marguerite-Bourgeois et ce, à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
036

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que madame Colette Gaucher, directrice adjointe à l'école Beaulieu, soit affectée au poste de directrice adjointe à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

08.6 CONFIRMATION DU STATUT D'ENGAGEMENT

Considérant que madame Esther Schneider a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 04.02.09-014);

HR 05.06.20
037

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que sur recommandation du directeur général, madame Esther Schneider soit confirmée dans son poste régulier d'agente d'administration au Service des ressources financières.

Adopté unanimement.

Considérant que madame Katia Julien a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 04.03.08-010);

HR 05.06.20
038

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que sur recommandation du directeur général, madame Katia Julien soit confirmée dans son poste régulier d'agente d'administration au Service des ressources humaines.

Adopté unanimement.

09.6 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2005-2006 (document déjà remis RF 2005.06.13-09.6 et document RF 2005.06.20-09.6)

Attendu que conformément à l'article 277 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2005-2006;

Attendu l'avis public préalable donné à cet effet et ce, tel que prévu à l'article 278;

Attendu que, dans le respect de l'article 279, ce budget prévoit des revenus égaux aux dépenses;

Attendu que, l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 5 971 428 571 \$ et ce, en conformité avec la Loi sur l'instruction publique et les règles budgétaires 2005-2006;

HR 05.06.20
039

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

D'adopter le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2005-2006 tel que déposé et présenté par monsieur Robert Vigneault sous la cote 2005.06.13-09.6 et de transmettre au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ledit budget.

Adopté unanimement.

09.7 FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE 2005-2006 (document déjà remis RF 2005.06.13-09.7)

Attendu l'article 312 de la Loi sur l'instruction publique, lequel prévoit que le conseil des commissaires fixe le taux de la taxe scolaire lors de l'adoption du budget de la commission scolaire;

Attendu les dispositions de l'article 455.1 de la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire 2005-2006;

HR 05.06.20
040

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que le taux de la taxe scolaire pour l'année 2005-2006 soit fixé à 0,35 \$ du 100,00 \$ d'évaluation.

Adopté unanimement.

09.8 FIXATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2005-2006 (document déjà remis RF 2005.06.13-09.8)

Conformément à l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique;

HR 05.06.20
041

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que le taux d'intérêt pour tout compte de taxe ou toute facture impayés à la date d'exigibilité soit fixé à douze pour cent (12%) l'an pour l'année 2005-2006.

Adopté unanimement.

09.9 EMPRUNT À LONG TERME (RÉSEAUTAGE) (document RF 05.06.20-09.9)

Considérant l'importance sans cesse grandissante des besoins en informatique dans l'apprentissage des élèves ainsi que pour l'administration de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la réalisation d'un réseau de fibres optiques et ce, en partenariat avec le CLSC-CHLD Champagnat de la Vallée des Forts, l'école secondaire Marcellin-Champagnat, la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, le Réseau d'information scientifique du Québec, la Ville de Marieville et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

Considérant l'accord du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et celui du ministère des Affaires municipales et des Régions d'assumer leur part de financement par le biais du Programme Villages branchés du Québec;

Considérant l'engagement de chaque partenaire à assumer sa partie financière du projet;

Considérant que la participation financière de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la réalisation du projet requiert un emprunt de 655 760\$;

HR 05.06.20
042

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'une demande soit adressée au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, à l'effet d'autoriser la Commission scolaire des Hautes-Rivières à contracter un emprunt au montant de 655 760\$, portant intérêt au taux de 4,50% et remboursable sur une période de 5 ans;

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières contracte cet emprunt de 655 760 \$ auprès de la Banque Nationale du Canada située au 400, boulevard du Séminaire Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu;

Que cet emprunt soit effectué en date du 23 juin 2005 et remboursable selon les modalités ci-après mentionnées :

Que cet emprunt porte intérêt au taux de 4,50%;

Que cet intérêt soit payable à la banque mensuellement et ce, à compter du 23 juillet 2005;

Que cet emprunt puisse, à la discrétion de la Commission scolaire, être remboursé par anticipation, sans pénalité;

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières autorise la présidente et le directeur général à signer au nom de ladite Commission scolaire le billet, à poser tout acte et à signer tout autre document qu'ils jugeront utiles pour donner plein effet aux présentes.

Adopté unanimement.

**09.10 EMPRUNT À LONG TERME (PROJET ÉCONERGÉTIQUE – PHASE II)
(document RF 05.06.20-09.10)**

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a obtenu l'autorisation d'amortir, sur une période de sept ans, le financement des investissements nécessaires au projet d'économie d'énergie phase 2;

Considérant l'autorisation de principe reçue de la Direction générale du financement et de l'équipement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en date du 11 février 2005;

Considérant qu'il y a lieu de donner suite à cette autorisation par l'adoption d'une résolution d'emprunt constaté par un billet à long terme pour une durée n'excédant pas sept ans;

En conséquence;

**HR 05.06.20
043**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières contracte un emprunt au montant de 917 650 \$ auprès de la Banque Nationale du Canada située au 400, boulevard du Séminaire Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu;

Que cet emprunt soit effectué en date du 23 juin 2005 et remboursable selon les modalités ci-après mentionnées :

Que cet emprunt porte intérêt au taux de 4,9%;

Que cet intérêt soit payable à la banque mensuellement et ce, à compter du 23 juillet 2005;

Que cet emprunt soit contracté par un billet à terme pour le montant de l'emprunt ci-haut indiqué, portant intérêt au taux précité et remboursable selon l'échéance prévue, étant entendu que le coût du service de la dette annuel sera à la charge de la Commission scolaire;

Que cet emprunt puisse, à la discrétion de la Commission scolaire, être remboursé par anticipation, sans pénalité;

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières autorise sa présidente et son directeur général à signer au nom de ladite Commission scolaire le billet, à poser tout acte et à signer tout autre document qu'ils jugeront utiles pour donner plein effet aux présentes.

Adopté unanimement.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 PEINTURE ET RÉPARATION DE CASIERS VESTIAIRES, ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (document RM 05.06.20-10.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 05.06.20
044

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Installation Diarack Métal Inc. le contrat de réparation de casiers vestiaires à l'école Paul-Germain-Ostiguy au montant de 38 447,11 \$ (taxes incluses).

Adopté unanimement.

10.1.2 RÉAMÉNAGEMENT, PHASE 2, CENTRE SAINT-EUGÈNE (document déposé séance tenante RM 05.06.20-10.1.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 05.06.20
045

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Claude Charbonneau Inc., au montant de 22 500,00 \$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de réaménagement, phase 2 «aménagement intérieur» au Centre Saint-Eugène.

Adopté unanimement.

10.1.3 AJOUT DE FENÊTRES, CENTRE LA RELANCE (document déposé séance tenante RM 05.06.20-10.1.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 05.06.20
046

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., au montant de 31 945,00 \$ (taxes incluses) le contrat pour l'ajout de fenêtres au Centre La Relance.

Adopté unanimement.

10.1.4 TÉLÉPHONIE IP (document RM 05.06.20-10.1.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 05.06.20
047

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

- D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Bell Canada, le contrat relatif à la mise en place d'un système de téléphonie IP (Cisco systems) selon les montants et les détails suivants :
- Un montant de 437 730,59 \$ pour la fourniture des équipements, l'installation, l'implantation et la gestion du projet;
- Un montant de 199 056,63 \$ pour le contrat de services, d'une période de 60 mois, couvrant les équipements optoélectroniques déjà en place, de même que ceux acquis dans le cadre du présent appel d'offres;

- Un montant de 27 606,00 \$ à titre de banque d'heures pour des expertises techniques requises, au besoin, par la Commission scolaire des Hautes-Rivières et ce, pour les cinq prochaines années.

(Note : les taxes sont incluses dans les montants ci-haut mentionnés)

D'accepter la proposition d'acquérir, au besoin, des équipements supplémentaires comportant un escompte de 42% jusqu'à concurrence d'un montant de 33 357,25 \$ (taxes incluses) et ce, jusqu'au 30 juin 2006.

D'accepter l'offre de Bell Canada au montant de 34 780,00 \$ (excluant les taxes), pour le rachat des équipements existants selon la proposition incluse à l'annexe 4 de la soumission.

Adopté unanimement.

10.1.5 LIENS DE TYPE TI (document RM 05.06.20-10.1.5)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 05.06.20
048

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Vidéotron Inc. le contrat de liens de type TI au montant de 212 290,14 \$ (taxes incluses) et ce, pour une période de 5 ans.

Adopté unanimement.

10.1.6 PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (document RM 05.06.20-10.1.6)

Suite à l'analyse des soumissions reçues et considérant le taux d'utilisation moyen depuis trois ans;

HR 05.06.20
049

Il est proposé par Madame Lynda Tessier :

Que le contrat soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, Groupe Renaud et Associés Inc. pour l'hypothèse # 1 (moyenne de 3 visites) décrite au document RM-05.06.20-10.1.6, pour le service de base pour les employés seulement, avec taux d'utilisation de 7 pour cent (7%), pour une période de trois (3) ans, débutant le 1^{er} juillet 2005, pour un montant total de 118 440 \$ (plus taxes).

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Manon Côté indique que le Comité de parents est à recueillir les demandes d'aide financière offerte par ce dernier aux conseils d'établissements, afin de favoriser la participation à l'assemblée générale annuelle des parents.

12.1 REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 05.06.20
050

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que des félicitations soient adressées à madame Marie-Dominique Gilot, enseignante à l'école Saint-Alexandre ainsi qu'à ses élèves de 6^{ème} année et tout particulièrement à Julianne

Galipeau, qui par son travail a vu attribué à son école le premier prix d'un concours scientifique organisé par Merck Forsst Canada, lequel consiste en l'achat de matériel scientifique pour une somme de 10 000.00 \$ et ce, au bénéfice des élèves de l'école Saint-Alexandre.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
051

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées aux membres du comité organisateur des activités visant à souligner le 75^{ième} anniversaire de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au succès de cet événement riche en histoire.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
052

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées à Joanie Roy, élève à l'école Paul-Germain-Ostiguy ainsi qu'à Valérie Blais, élève à l'école Beaulieu, lesquelles ont participé au Forum jeunesse qui s'est tenu dans le cadre du congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec, le 13 mai dernier.

Que des félicitations soient également transmises à monsieur Jacques Laquerre, conseiller en orientation à l'école Paul-Germain-Ostiguy, qui les a accompagné lors de cette activité.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
053

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Éric Yelle, enseignant à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, aux membres de son équipe ainsi qu'aux élèves qui ont participé aux soirées créations, dans le cadre de la semaine dédiée au théâtre, tenue à cette école du 17 au 20 mai 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
054

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées aux membres de l'Escadron 613 des cadets de l'aviation royale du Canada (Saint-Jean-Iberville) et notamment au capitaine Mélanie Blais, commandant de l'Escadron, pour la qualité de leur performance, lors de leur 50^{ième} revue annuelle tenue le 22 mai dernier.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
055

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Geneviève Lanoue, Carmen Caya, Danielle Éthier, Karine Cadieux et messieurs Jean-Sébastien Choquette, Guillaume Bouchard, Gabriel Gauthier, Jacques Daigneault, Jasmin Dubé, membres du personnel de la polyvalente Marcel-Landry ainsi qu'aux membres de l'équipe de production, à tous les élèves qui ont

contribué au succès de la pièce de théâtre « Palace », présentée du 11 au 14 mai dernier à la polyvalente Marcel-Landry.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
056

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que des félicitations soient adressées à madame Valérie Fortin, messieurs Guy Sasseville et Claude Gauthier, enseignants en musique à la polyvalente Marcel-Landry ainsi qu'à tous les élèves qui ont participé au concert de musique, présenté le 1^{er} juin dernier. Un spectacle de grande qualité.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
057

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que des félicitations soient adressées à Stéphanie McFerlane, élève en secondaire V à la polyvalente Marcel-Landry qui a su mener avec une main de maître le Big Band de l'école, le 1^{er} juin dernier, lors du concert de musique.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
058

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à messieurs Denis Marcoux et Bertrand Bouchard, enseignants en musique à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, madame Joanne Tétreault et monsieur Mario Charbonneau de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, monsieur Claude Prud'homme de l'école Félix-Gabriel-Marchand et monsieur Claude Roy de l'école Beaulieu ainsi qu'à tous les élèves des harmonies et stages bands de ces écoles qui se sont mérités des classements dignes de mention lors du Festival des Harmonies du Québec tenu à Sherbrooke.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
059

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à madame Linda Touchette, enseignante à l'école Dr-Alexis-Bouthillier ainsi qu'aux élèves de 2^{ième} secondaire qui se sont mérités le 1^{er} prix dans le cadre du défi de l'Eure-Dida 2004-2005. Ce défi, c'est une invitation à réfléchir à sa consommation énergétique, à lutter contre les changements climatiques et à tenter d'y trouver des solutions en adoptant des habitudes responsables.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
060

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Annie Allaire, Mélanie Barrière et Maryse Guérin, membres du comité organisateur du Gala Méritas 2004-2005 de l'école Dr-Alexis-Bouthillier ainsi qu'à madame Dominique Choquette et monsieur Jocelyn Simard, animateurs de la soirée. Une activité bien appréciée qui met en valeur le travail accompli par les élèves.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
061

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à madame Lyne St-Onge, enseignante à l'école Dr-Alexis-Bouthillier ainsi qu'à ses élèves du groupe 306, lesquels ont tenu le « English Cinema Movie Night », le 15 juin dernier. Une activité formatrice forte intéressante.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
062

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des remerciements soient adressés aux membres de la Fondation du tournoi de golf johannais qui ont remis cinq dons de 1000\$ au bénéfice des clubs des petits déjeuners aux écoles Bruno-Choquette, Joseph-Amédée-Bélanger, Marie-Derome, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et Saint-Lucien.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
063

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées aux artistes du cœur de l'école Marie-Rivier pour leur générosité, leur implication et leur performance lors de la lecture animée de la pièce « En pièces détachées », présentée à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

Que des félicitations soient également transmises à madame Danielle Beaumont pour la qualité de sa mise en scène de ladite pièce.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
064

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Francine Guay et Lyne Létourneau ainsi qu'à monsieur Marquis Rodrigue, enseignants à l'école Félix-Gabriel-Marchand, lesquels sont à l'origine d'un projet ayant trait à l'histoire qui a su mobiliser toute l'équipe-école.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
065

Il est proposé par madame André Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Claude Roy, enseignant en musique à l'école Beaulieu ainsi qu'aux élèves qui ont participé au concert offert le 12 juin dernier sur la Place du Vieux Saint-Jean. Une prestation bien appréciée.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
066

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur André Lafrance, enseignant à la polyvalente Marcel-Landry ainsi qu'aux élèves qui ont participé à l'exposition de photographies présentée à cette même école. Des œuvres agréables à regarder.

Adopté unanimement.

HR 05.06.20
067

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Annick Vézina, chef de l'éducation scientifique et à madame Annie Perreault, chef relations publiques et responsables du concours Merck Frosst Canada. De tels projets permettent à des élèves de se dépasser et de créer des concepts innovateurs. L'implication de Merck Frosst Canada dans le monde scolaire est digne de mention.

Adopté unanimement.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 05.06.20
068

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL